

PRESENTATION BPIFRANCE

10/04/2026

LA GARANTIE

Bpifrance apporte des garanties aux banques pour financer les entreprises dans les phases les plus risquées, notamment de création ou de transmission.

● **Création**

- Acquisition d'un fonds de commerce
- Investissement corporels ou incorporels et BFR

● **Transmission**

- Prise de contrôle majoritaire : croissance externe ou LBO
- Acquisition d'un fonds de commerce

● **Renforcement**

- New money - hors investissement
- Consolidation à MT de concours CT
- Acquisition d'actifs
- Prêt personnel => apports fonds propres
- Externalisation d'actif

● **Développement**

- Investissement corporel ou incorporel
- Accroissement de BFR

● **Cautions**

- Soumission
- Restitution d'acomptes
- Avances de démarrage
- Bonne fin, bonnes exécutions, performance
- Garantie de paiement aux sous-traitants

Dispositif destiné aux PME au sens européen uniquement

—
Quotité de garantie de 30% à 80% en fonction de la nature du projet

LE FINANCEMENT COURT TERME BPIFRANCE

AVANCE +

Outil de mobilisation de
créances

• Avance+

Solution de financement du poste Client

- Autorisation de crédit **confirmée** sur 12 mois
- Avances de trésorerie sur présentation de factures
- Compatible avec les **situations de travaux / états d'avancement**
- **Souple** dans son fonctionnement et son utilisation, sans cession obligatoire de l'intégralité du poste client
- **Flexibilité d'utilisation** en fonction du besoin et facturation des intérêts en fonction de l'utilisation réelle de l'outil
- Offre au chef d'entreprise une **sécurité** dans le financement de son cycle d'exploitation
- Permet d'accompagner la **croissance**, le BFR additionnel lié à la signature de nouveaux marchés

POSITIONNEMENT BANCAIRE

Cas d'Entreprises

Facturation avec des états d'avancement / situations de travaux

Besoin complémentaire lié au développement, à la signature de contrats

Position Banque partenaire

Schéma de facturation inéligible

Encours max atteints



Bpifrance

Mise en place d'une ligne avec **inclusion du partenaire bancaire** en contre-garantie

Mise en place d'une ligne complémentaire, **sans partage de flux** avec le partenaire bancaire

Et tant d'autres...

Comme la recherche de complément/alternative à l'affacturage et aux autres outils de financement CT

PRÊTS DIGITAUX

Sous l'impulsion de nos partenaires historiques (notamment les Régions et l'Etat) et les experts-comptables, nous avons pu donner naissance à la banque digitale des TPE **grâce à un canal de distribution entièrement digital en complément du réseau Bpifrance.**

Prêt Action Climat



Projets de transition écologique et énergétique

- PME < 49 salariés, et >= 3 ans
- De 10 K€ à 75 K€
- Parcours 100% digital
- 3 à 7 ans // 2 ans de différé max
- Cofinancement obligatoire
- Taux fixe selon barème mensuel

<https://pret-action-climat.bpifrance.fr>

Prêt Boost

Soutien à la trésorerie

- PME < 49 salariés et >= 3 ans
- De 5 K€ à 75 K€
- Parcours 100 % digital
- 3 à 5 ans // 12 mois de différé max
- Cofinancement obligatoire
- Taux fixe selon barème mensuel

[Prêt Boost - Bpifrance Flash](#)

NOS COORDONNEES



Anne-Cécile PUILLANDRE
Responsable Service Crédit
06 89 74 05 85
ac.puillandre@bpifrance.fr



Stanislas GASNIER
Chargé d'affaires CT
0675243710
stanislas.gasnier@bpifrance.fr